

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1006

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 34 A

Au début de l'alinéa 3, substituer au mot :

« Finalités »

le mot :

« Objectifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.